Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/09/2026 - 15837 - 2019 B 01567 - 851 789 552 - 30SA STUDIO

2025 1583A

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2025

Désignation de l'entreprise 30SA Studio — Néant ☐ (1)

Adresse de l'entreprise 6 rue de la Mare Blanche 77186 Noisiel

Numéro SIRET * 85178955200011 — Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122023 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	26 823	030	19 631	7 192	5 163
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	26 823	048	19 631	7 192	5 163
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
	STOCKS Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	25 296	070	25 296	15 624
		Autres * (3)	072	300	074	300	11 095
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	80 605	086	80 605	54 881
	Charges constatées d'avance *		092	741	094	741	1 005
	Total II		096	106 942	098	106 942	82 605
	Total général (I+II)		110	133 764	112	19 631	114 133	87 767

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	100
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	46 620	85 316
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	20 192	(38 696)
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	67 912	47 720
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		7
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	1 844	3 012
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169 17 555)	172	43 141	36 376
	Comptes courants d'associés	173		
	Autres dettes	175	1 235	651
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	46 221	40 047
	Total général (I + II + III)	180	114 133	87 767

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 726
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise 30SA Studio

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Néant *

			Exercice N clos le 31 12 2024 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2023 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue : biens — dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	145 390 / 43 960
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	1 479
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	145 390 / 45 439
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 9 594 - immobilier)		242	29 700 / 19 967
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 060)		244	3 112 / 6 493
	Rémunérations du personnel *		250	60 000 / 42 500
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	28 689 / 10 840
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)		254	3 697 / 3 272
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	0 / 0
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	125 198 / 83 073
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	20 192 / (37 634)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelle . : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347		300	1 062
	Charges exceptionnelle . : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	20 192 / (38 696)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312: 20 192 — 314:

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles *	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	3 022
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprise nouvelles (44, qexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A) 181 ; Jeune entreprise innovante (44, qexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies) 991		
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352: 23 214	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * 39...528 dont imputés sur le résultat :		360: 23 214
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370: 0	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Dossier N° 000022 en Euros.

JK CONSEILS

EN

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

N° 2033-C 2025

Désignation de l'entreprise : 30SA Studio — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	21 097	472	5 726	474		476	26 823	26 823
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	21 097	492	5 726	494		496	26 823	26 823

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	15 934	562	3 697	564		566	19 631
TOTAL		570	15 934	572	3 697	574		576	19 631

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : 30SA Studio — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	39 528	Déficits imputés	983	23 214
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	16 314
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	16 314

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122024

N° SIRET 85178955200011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 30SA Studio

ADRESSE (voie) 6 rue de la Mare Blanche

CODE POSTAL 77186 VILLE Noisiel

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom de famille NGOR | Prénom(s) Emile

Nom d'usage | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 1 000

Naissance : Date 140178 | N° Département 57 | Commune Thionville | Pays FR

Adresse : N° 8 | Voie hameau

Code postal 77185 | Commune LOGNES | Pays France

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)

Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

EA

(7) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** N° 2033-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122024 N° SIRET 85178955200011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 30SA Studio

ADRESSE (voie) 6 rue de la Mare Blanche

CODE POSTAL 77186 VILLE Noisiel

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EURL 30 SA STUDIO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 6 rue de la Mare Blanche 77186 Lognes
851 789 552 RCS Meaux

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt- cinq,

Le 30 Juin,

A 18 heures,

La Société 30 SA STUDIO, EURL au capital de 1.000 € dont le siège est au 6, rue de la Mare Blanche, 77186 - Noisiel, immatriculée au RCS de Meaux sous le n° 851 789 552, représentée par Monsieur Emile NGOR, Gérant,

Associé unique, propriétaire de la totalité des MILLE (1.000) parts composant le capital de la société **30 SA STUDIO**.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES :

- Rapport du gérant sur les comptes annuels et l'activité sociale durant l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Approbation desdits comptes annuels,
- Quitus au Gérant,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour formalités,

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, du rapport de gestion sur les comptes annuels, approuve ces comptes se soldant par un bénéfice net de 20.192 euros, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports

Elle approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles visées par les articles 39-4 du C.G.I. d'un montant de 3.022 euros ainsi que l'impôt correspondant qui s'élève à 453 euros.

En conséquence, l'associé unique donne au Gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

EN

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31décembre 2024 s'élevant à 20.192 euros comme suit :

- 20.192 euros dans le compte « Autres réserves ».

L'associé unique prend acte qu'il n'a été distribué, au titre des trois précédents exercices, aucun dividende :

Exercice :	Dividende par actions :
31/12/2023	0 €
31/12/2022	0 €
31/12/2021	0 €

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération du gérant d'un montant de 60.000 euros ainsi que les cotisations sociales y afférentes pour un montant de 28.689 euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité prescrites par la loi.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Associé unique
Emile NGOR